



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel : president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

Procès-verbal de la réunion du Conseil du 14 décembre 2023 au Centre scolaire Léo-Rémillard

- 1) Ouverture de la réunion
 - a) Début de la réunion à 17h31.
- 2) Mot de bienvenue et reconnaissance des traités et des terres ancestrales
- 3) Adoption de l'ordre du jour
 - a) Ajouts :
 - i) Le rapport de négociations sera présenté au point 5.
 - b) que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. ADOPTÉE
- 4) Adoption du procès-verbal du 12 octobre 2023
 - a) Voir le procès-verbal du 12 octobre 2023 en annexe.
 - b) que le procès-verbal du 12 octobre 2023 soit adopté. ADOPTÉE
- 5) Rapport de la présidence
 - a) Voir le rapport de la présidence en annexe.
 - b) que le rapport de la présidence soit adopté. ADOPTÉE
- 6) Rapport financier (voir documents de la trousse)
 - a) Voir les rapports financiers en annexe de :
 - i) Septembre 2023; et
 - ii) Octobre 2023.
 - b) que les rapports financiers de septembre et octobre 2023 soient adoptés. ADOPTÉE
- 7) Rapports des membres de l'exécutif
 - a) Finances publiques
 - i) Voir le rapport du comité de finances publiques en annexe.
 - ii) que le rapport du comité de finances publiques soit adopté. ADOPTÉE
 - b) Avantages sociaux
 - i) Voir le rapport du comité des avantages sociaux en annexe.
 - ii) que le rapport du comité des avantages sociaux soit adopté. ADOPTÉE
 - c) Santé et sécurité au travail
 - i) Voir le rapport du comité de santé et sécurité au travail en annexe.
 - ii) que le rapport du comité de santé et sécurité au travail soit adopté. ADOPTÉE
 - d) Équité et justice sociale
 - i) Voir le rapport du comité d'équité et justice sociale en annexe.
 - ii) que le rapport du comité d'équité et justice sociale soit adopté. ADOPTÉE
 - e) Négociations
 - i) Voir le rapport du comité de négociations en annexe.
 - ii) Mise à jour donnée
 - (1) Période de questions.
 - iii) que le rapport du comité de négociations soit adopté. ADOPTÉE



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains

463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0

Téléphone : (204) 470-9336

Courriel : president@aefm.mbteach.org

Site Web: aefm-mts.ca

8) Affaires nouvelles :

a) Rappel : Enquête de sortie (démissions novembre 2023)

b) Vérification des états financiers 2022-2023

i) que BDO soit embauché comme comptable pour la vérification de l'état financier 2022/2023 de l'AÉFM.

ADOPTÉE

c) Ajouts aux comités :

ADOPTÉE

d) Changement de nom de l'association

i) Partager avec les membres et envoyer vos suggestions avant le 12 janvier 2024 avec la présidence.

ii) Inclure « association » et « enseignant.e.s » ou « éducatrices et éducateurs ».

iii) Utilisation de « professionnel » à éviter selon la MTS.

iv) Francophones du Manitoba.

v) Réfléchir à l'acronyme.

e) Erreur : relevé des dépenses

i) Le taux pour la garde d'enfants est de 16,15\$.

9) Dates des prochaines réunions :

a) Jeudi le 15 février 2024;

b) Mardi le 23 avril 2024;

c) Mercredi le 29 mai 2024.

10) Levée de la séance

a) que la séance soit levée à 18h39.



L'Association des éducatrices et des éducateurs franco-manitobains
463 Rue Sabourin, CP 732, St. Pierre-Jolys, MB, R0A 1V0
Téléphone : (204) 470-9336
Courriel : president@aefm.mbteach.org
Site Web: aefm-mts.ca

Motions passées lors de la réunion Du Conseil du 14 décembre 2023 au Centre scolaire Léo-Rémillard

- 1) que l'ordre du jour soit adopté tel que modifié. ADOPTÉE
- 2) que le procès-verbal du 12 octobre 2023 soit adopté. ADOPTÉE
- 3) que le rapport de la présidence soit adopté. ADOPTÉE
- 4) que les rapports financiers de septembre et octobre 2023 soient adoptés. ADOPTÉE
- 5) que le rapport du comité de finances publiques soit adopté. ADOPTÉE
- 6) que le rapport du comité des avantages sociaux soit adopté. ADOPTÉE
- 7) que le rapport du comité de santé et sécurité au travail soit adopté. ADOPTÉE
- 8) que le rapport du comité d'équité et justice sociale soit adopté. ADOPTÉE
- 9) que le rapport du comité de négociations soit adopté. ADOPTÉE
- 10) que BDO soit embauché comme comptable pour la vérification de l'état financier 2022/2023 de l'AÉFM. ADOPTÉE
- 11) que [REDACTED] soit ajouté au comité de santé et sécurité pour l'année 2023-2024;
que [REDACTED] soit ajouté au comité de perfectionnement professionnel pour l'année 2023/2024; et
que [REDACTED] soit ajoutée au comité d'équité et justice sociale pour l'année 2023/2024. ADOPTÉE
- 12) que la séance soit levée à 18h39.